

DEMANDE DE CERTIFICAT

attestant que les bois et forêts désignés sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues à l'article L.124-1 du code forestier

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

1. Département principal : CHER

2. Demande reçue le I I I I I I I I

3. Enregistrée sous le numéro I 0 I 1 I 8 I I I I I I I I I I I I

INSTRUCTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA DEMANDE

1 La présente demande doit être adressée à la Direction Départementale des Territoires du Cher – CS 20001 6 place de la Pyrotechnie – 18019 Bourges Cedex (**NB : si la propriété est située sur plusieurs départements contigus, une demande unique portant sur l'ensemble des parcelles doit être adressée à la DDT du département où est située la plus grande surface des terrains**)

2 – La demande est normalement signée par le(s) demandeur(s) ; si elle est signée par un mandataire, celui-ci devra joindre un pouvoir écrit.

3 – Si la mutation concerne une nue-propriété, la demande doit être contresignée par le ou les usufruitiers ; si elle concerne un droit indivis, la demande est contresignée par tous les indivisaires.

4 – Toutes les rubriques doivent être remplies **précisément, lisiblement, sans omission, ni rature**. Mettre une croix dans la case appropriée.

5 – Les pièces suivantes **obligatoires** seront jointes à la demande :

- 1 Un plan de situation (extrait d'une carte de situation à l'échelle 1/25 000)
- 2 La (ou les) feuilles du plan cadastral contenant les parcelles désignées,
- 3 Un extrait daté et certifié de matrice(s) cadastrale(s) contenant les mêmes parcelles (à demander au service du cadastre cdi.bourges@dgfip.finances.gouv.fr),
- 4 La (ou les) feuilles (s) numérotées de la désignation de propriété (imprimé B 1)
- 5 Une notice d'information (imprimé A 4) signée dans les conditions visées en 2 et 3
- 6 Copie d'une pièce d'identité (donateurs et demandeurs) ou attestation notariale

6 – Le délai de délivrance du certificat est de 2 mois ; le certificat délivré est valable 6 mois.

1 DÉSIGNATION DES BOIS ET FORETS

1 - 1 Appellation :

1 - 2 Sis à :

1 - 3 Surface totale Hectares ares centiares

1 - 4 Désignation de propriété ci-joint (imprimé B 1) présentée en feuillets numérotés

1 - 5 Donateur(s) - Ancien propriétaire décédé (*ayer la mention inutile*)

NOM - PRENOM - RAISON SOCIALE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE – Siège social

2 NOTAIRE CHARGÉ DE RÉDIGER L'ACTE OU DE RÉGLER LA SUCCESSION

M.
Résidence :
Téléphone :

3 PERSONNE POUVANT FAIRE VISITER LA PROPRIÉTÉ

M. (nom)
Qualité :
Adresse :
Téléphone :

4 GESTION DE LA PROPRIÉTÉ (Mettre une croix dans la case appropriée)

4 - 1. Plan simple de gestion (P.S.G.)

non requis non déposé déposé refusé le / /

agréé le / / sous le n° jusqu'à l'année :

4 - 2. Régime spécial d'autorisation administrative de coupes (R.S.A.A.C.)

oui non notifié le / /

4 - 3 - Code des bonnes pratiques sylvicoles (C.B.P.S.) (propriété de moins de 25 ha d'un seul tenant):

Adhésion n° ou à présenter : oui non

4 - 4 - Forêt adhérente à un règlement type de gestion : oui non

5 UTILISATION ANTERIEURE DE CERTIFICAT

(Si les bois et forêts objet de la présente demande ont été, en tout ou en partie, mutés à droits réduits depuis moins de 30 ans, ou ont bénéficié d'une exonération partielle d'ISF depuis moins de 30 ans, remplir le cadre ci-dessous)

5-1 Date d'utilisation du certificat antérieur	5-2 Nature (1)	5-3 SURFACES			5-4 Observations éventuelles
		Hectares	Ares	Ca	

1) indiquer s'il s'agit de donation, de succession, ou d'impôt de solidarité sur la fortune.

6 PROPRIÉTÉS BOISÉES CONTIGUES APPARTENANT AU(X) DEMANDEUR(S)

(Situées dans le département ou dans un département limitrophe et ne faisant pas partie des propriétés objet de la demande)

6-1 DÉPARTEMENT(S)	6-2 COMMUNE(S)	6-3 LIEU-DIT(S)	6-4 SURFACE		
			Hectares	Ares	Ca

7 LE(S) DEMANDEUR(S) SOUSSIGNÉ(S)

1 - Sollicite(nt) la délivrance d'un certificat attestant que les bois et forêts sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues à l'article L.124-1 du code forestier

2 - Atteste(nt) que, dans le cas d'une mutation, celle-ci portera sur le sol et sur la totalité des arbres qui sont sur pied à ce jour (s'il en est autrement, rayer et préciser par une note annexe la consistance de la coupe qui sera disjointe de l'immeuble).

3 - S'engage(nt), à titre personnel et pour ses (leurs) ayant cause, à gérer ces bois et forêts pendant 30 ans selon les règles définies par l'art. 793 du Code générale des impôts et par le décret du 28 juin 1930 modifié, sous le contrôle de l'Administration.

4 - Joint (joignent) les pièces énumérées au 5 des instructions portées en page 1 de la présente demande.

5 - Certifie(nt) exactes les informations portées sur la présente demande ainsi que sur les pièces jointes

NOM – PRÉNOM(S) ou RAISON SOCIALE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE OU SIEGE SOCIAL	DATE – QUALITÉ – SIGNATURE (1)

8 AUTRES PERSONNES CONCERNEES PAR L'ENGAGEMENT RELATIF A LA GESTION DE LA PROPRIETE (Usufruitiers, co-indivisaires ne demandant pas de réduction de taxe ou de droit)

NOM – PRÉNOM(S) ou RAISON SOCIALE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE OU SIEGE SOCIAL	DATE – QUALITÉ – SIGNATURE (1)

1 - Indiquer la qualité de chaque demandeur (donataire – héritier) et préciser s'il s'agit d'une acquisition en toute propriété, nue-propriété, en indivision. Si la demande est signée par un mandataire énumérer tous les mandants concernés. Les usufruitiers et les co-indivisaires non demandeurs signent la rubrique 9. S'il s'agit d'une personne morale, préciser la qualité du signataire

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

1 MISE EN TRAITEMENT DE LA DEMANDE

DATE I I I I I I I I

1 - 1 Agent traitant

1 - 2 Instructions particulières

2 TRAITEMENT DE LA DEMANDE

2 - 1 Situation

Date de la visite des lieux I I I I I I I I

Groupe(s) homogène(s) de parcelles (1)	Tenants (1)	SURFACE			Nature réelle (2)	Peuplement forestier			Desserte	Observations
		Ha	A	Ca		Traitement	Age	Dens		
TOTAL										

2 - 2 Vérification cadastrale et patrimoniale (concordance entre la désignation des propriétés – imprimé B 1 – et les documents cadastraux (3) (4)

OUI NON Dans ce cas précisez :

2 - 3 Utilisation antérieure de certificat :

NON OUI

sur HA A Ca
Dossier (s) N°

Jusqu'au I I I I I I I I

3 CONCLUSION DE L'AGENT TRAITANT (4)

3 - 1 Avis

Modalité de l'engagement trentenaire

Les bois et forêts sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues à l'article L. 8 du code forestier oui non

Date : I I I I I I I I

*CBPS (code de bonnes pratiques sylvicoles)
** RTG (règlement type de gestion)

Signature

P.S.G	non exigible	
	à présenter agréé	
CBPS* ou	adhésion possible	
	adhésion faite	
RTG**	Date :	
	n°:	
	Adhésion RTG agréé:	

3 - 2 Informations complémentaires (3)

4 DÉCISION DE L'ADMINISTRATION (4)

4 - 1 Certificat

négatif	
avec	

positif	
sans	

Date de la décision I I I I I I I I

4 - 2 Observation(s) :

exclusion de parcelles
Visa

1) Les parcelles groupées ou tenants seront désignées par les lettres A à (identifier les tenants sur le plan cadastral)
2) Ne pas omettre de signaler toute parcelle non forestière
3) Si besoin, joindre un rapport annexe, motiver éventuellement les conclusions (notamment négatives)
4) Mettre une croix dans la case appropriée